

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 6 FEVRIER 2018

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, Franck DEVELAY, René DUGUÉ, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

Secrétaire de séance : Franck DEVELAY

Approbation du précédent compte rendu : accepté à l'unanimité

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Délibération : conventions travaux de voirie 2018

Convention sur les travaux de voirie 2018, qui sont mutualisés entre 10 communes du secteur (dont Bonnay) et qui se sont regroupées pour négocier ensemble ce marché. Adoptée à l'unanimité

Convention pour acceptation de la proposition d'honoraires du cabinet 2AGE pour le suivi des travaux de voirie, soit 4% sur un montant de travaux estimés à 200 000 € pour les 10 communes. Adopté à l'unanimité

2. Délibération : communauté de communes de Cluny et ZA de Joncy

Délibération pour le transfert de compétence relative à la zone d'activité de Joncy transférée à la Communauté de Communes du Clunisois. Adoptée à l'unanimité

3. Délibération : convention de financement pour Saint-Hippolyte

Délibération pour demande de financement auprès du conseil départemental pour les 2 tranches de travaux 2018 et 2019 pour la restauration des toits du chœur de l'église. Adoptée à l'unanimité.

Précision : il est envisagé à ce jour 7000 € de souscription via la fondation du patrimoine. Celle-ci abonde sur le montant total des dons à hauteur de 15,27%. Accord à l'unanimité pour signature de la convention avec la fondation du patrimoine.

4. Délibération SYDESL : choix des luminaires

Dans le cadre de l'enfouissement des lignes électriques prévu rue du Lavoir et une partie de la rue des Granges au printemps 2018, une variante du devis des dépenses à charge de la commune propose l'implantation de candélabres « 4 faces » (cf. éclairage public de Besanceuil) avec lampes LED blanches au lieu des équipements de base avec lampes au sodium déjà mis en place sur la route de Salornay et d'autres rue du bourg.

La plus-value de cette variante par rapport à la formule de base -chiffrée elle à 78 €- est de 8 750 € HT. Cette variante est acceptée par 10 voix pour et 1 abstention.

Le conseil demande que soit étudié et pris en compte autant que possible par le SYDESL la possibilité de mise en place d'ampoules leds autres que blanches et que les remontées du câblage sur murs ne soient pas traitées en goulottes galvanisées.

5. Propositions d'animations : contes givrés et animation de la Communauté de Communes

Contes givrés :

Proposition faite à la commune d'organiser le festival des « contes givrés » en octobre 2018 à Bonnay.

Le cahier des charges est relativement contraignant pour la commune : mobilisation de bénévoles, apport financier...

Décision est prise à l'unanimité de repousser cette proposition pour cette année.

Communauté de Communes

En mai 2018, la communauté de communes organise une Semaine de sensibilisation sur les énergies renouvelables ; elle sollicite la commune pour participer à cette manifestation. Le conseil municipal propose la mise à disposition de la salle pour projection d'un film lié au thème.

6. Questions diverses

Assainissement

La communauté de communes à laquelle la compétence « assainissement » sera obligatoirement transférée en 2020 a créé une commission « assainissement », en vue d'une consultation d'un bureau d'études qui sera chargé de déterminer les impacts du transfert à venir.

Club informatique

Sur proposition de la communauté de communes, qui est à l'initiative de l'opération, 2 habitants du village, Sylvaine Mouginot et Jean-Luc Tissier proposent gracieusement leurs services pour l'animation d'un atelier informatique dans la commune. La pièce située au-dessus de la salle communale, qui vient d'être rénovée, sera équipée d'un modem et de la connectique nécessaire.

De son côté la Communauté de Communes fournira le matériel informatique et la formation des animateurs.

Décision prise par le conseil pour s'engager sur contrat d'un an avec Orange pour l'accès internet

Association des Chats-bottés :

Rappel est fait sur les périmètres de l'opération : Grâce à l'association, en 2017, 30 chats ont été stérilisés. Le maire rappelle que selon la loi, nourrir les chats errants est passible de 450 € d'amende.

Logement OPAC

Le logement de l'OPAC situé 4 rue du Merle à la Chaume va être libéré au 1 mars. Conformément aux vœux du conseil municipal (cf. compte rendu du conseil du 9 janvier 2018) il sera attribué à une famille de migrants. Les services de la préfecture chargés du « plan migrants » prennent en charge cette opération.

RPI Jean-Tardieu

Il existe un projet de fermeture d'un poste d'enseignant sur le RPI à la prochaine rentrée. Audience a été demandée au Directeur académique des services de l'Éducation Nationale pour demander le maintien de ce poste, compte tenu des arrivées prochaines d'enfants allophones (ne pratiquant pas le français) à Bonnay et Taizé.

Saint-Vincent à Bonnay

Le bilan de la Saint-Vincent est très positif. L'implication des habitants dans les préparatifs, la fréquentation le 4 février, ont été à la hauteur de l'événement.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h15

PROCHAINE REUNION LE MARDI 6 MARS 2018 à 20 HEURES 30